

GROUPE DE TRAVAIL

PRATIQUES CLINIQUES AVEC LES JUSTICIABLES

Benjamin Thiry,

Psychologue, SPS Prison de Haren

Perrine Panis,

Psychologue, service externe (FAMD)

Natacha Rome,

Chargée de mission, LBSM

C'est en 1994 que certains acteurs de la santé mentale bruxelloise se posèrent une question délicate : comment accueillir la demande d'aide psychosociale de personnes condamnées par la justice ? Cette question les mena à rassembler, autour d'une même table, des intervenants de la santé et de la justice. Tous voyaient la même personne – le justiciable – mais avec une lunette et un objectif apparemment différent. Cette réunion provoqua la confrontation de deux logiques séculaires différentes : la logique pénale et la logique de la santé.

La Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale fut le lieu de cette rencontre et de nombreuses autres car, plus de trente ans plus tard maintenant, ce groupe de travail existe encore. Il est un lieu d'échanges entre praticiens de provenances diverses qui souhaitent soutenir une pensée dans un domaine d'action qui tend à l'attaquer voire à l'annihiler. Penser le phénomène délinquant est une gageure continuelle. Chaque année, outre la discussion permanente autour de l'actualité des prisons, le groupe développe un thème spécifique.

Après nous être penchés sur l'historique des institutions qui constituent notre secteur, nous avons réfléchi à ce qui faisait sens (ou pas) après 30 ans d'existence du groupe et en se projetant dans le futur. Cette question du sens de notre travail nous amène assez naturellement à nous (re)poser la question du sens de la peine en 2025, ainsi que le sens de la justice dans une société qui marque un tournant de plus en plus franc vers le sécuritaire.



LIGUE BRUXELLOISE POUR
LA SANTÉ MENTALE

A l'occasion de la réforme du code pénal qui entrera en vigueur le 8 avril 2026 (exactement deux ans après sa publication au moniteur), nous nous pencherons sur les nouvelles approches qui y sont détaillées et réfléchirons à l'impact de leur mise en pratique pour les acteurs de terrain que nous sommes.

Comme chaque année, nous souhaitons profiter des expériences de terrain (parfois heureuses, parfois moins) des participants afin d'alimenter le débat. Si le besoin s'en fait ressentir, nous lirons également certains textes issus de la littérature scientifique récente sur ce thème afin de les confronter à des situations cliniques.

Infos utiles :

Pour qui ? Groupe d'échanges, de réflexions, de présentations de cas ouvert à toutes personnes intéressées par la thématique et qui sont amenées à travailler avec des justiciables, des (ex)détenus, des victimes, etc.

Quand ? Agenda 2025-2026, les 21/10, 9/12, 10/02, 14/04 et 9/06 de 9h30 à 12h

Où ? À la Ligue, rue Mercelis, 39 à 1050 Bruxelles

Contacts ?

Benjamin Thiry : 02 349 74 81 - benjamin.thiry@just.fgov.be

Perrine Panis : 02 537 59 28 - perrine.panis@smbg-famd.be

Natacha Rome : 02 511 55 43 - nr@lbsm.be